

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

10,9 M. d'€

dépenses de fonctionnement 2020

INFORMER

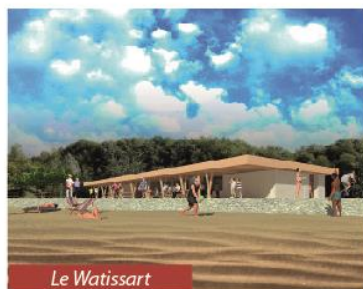
13,5 M. d'€

recettes de fonctionnement 2021



71

associations subventionnées en 2020



PRÉSENTER

54

logements livrés en 2020



FISCALITÉ

11,8 M. d'€

recettes de fonctionnement 2020



9,55 M. d'€

encours de la dette au 01.01.2021



ORIENTER



SYNTHÉTISER

1338

élèves maternelles et primaires accueillis dans les 8 écoles



4,59 M. d'€

recettes d'investissement 2020

FINANCER

I. Le cadre général

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation qui a également été rappelée par M. le Préfet en date du 13 janvier dernier.

Le compte administratif reprend les dépenses et les recettes effectives réalisées dans l'année 2020.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ce compte administratif apporte un éclairage particulier sur l'année 2020, marquée par une crise sanitaire impactante à de nombreux titres.

Face à ce contexte inédit, la collectivité a montré toute son agilité pour intervenir auprès des jeumontois et répondre du mieux possible à leurs besoins. Grâce à la mobilisation des agents et des partenaires de la ville, les mesures prises ont ainsi permis d'amortir autant que possible l'impact social de la Covid 19.

II. La section de fonctionnement

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Côté Recettes :

Recettes Fonctionnement	CA 2019	CA 2020
013- Atténuation Charges	107 868,52 €	115 889,63 €
70- Produits Services	333 828,32 €	223 576,00 €
73- Impôts et Taxes	6 330 969,79 €	6 255 437,23 €
74- Dotations et Subventions	5 053 459,55 €	5 089 842,00 €
75- Autres Produits Gestion	203 529,08 €	143 346,06 €
76- Produits Financiers	- €	691,00 €
77- Produits Exceptionnels	111 087,08 €	116 300,17 €
042- Opérations Ordre	- €	- €
043- Opérations Ordre	- €	- €
002- Résultat Reporté	1 332 269,39 €	1 130 722,18 €
Total Général	13 473 011,73 €	13 075 804,27 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (exemple : cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, au résultat de l'année après affectation, ...

L'exercice 2020 est marqué par une baisse de 336 K€ des recettes liées à l'arrêt des activités proposées par la municipalité suite aux diverses annonces gouvernementales, ce qui engendre :

- une baisse importante du produit des services (cantines, ALSH, repas des aînés...) à hauteur de 120 K€ au chapitre 70,
- une baisse au chapitre 73 des « impôts et taxes » perçus à hauteur de 73 K€ suite à la baisse du foncier bâti ainsi que de la taxe additionnelle aux droits de mutation encaissée.
- la baisse du chapitre 74 « dotations, subventions et participations » de 94 K€ qui s'explique par l'impossibilité de solliciter le versement de la subvention DPV (Dotation Politique de la Ville) prévue en 2020 pour l'extension et la réhabilitation de l'école La Bruyère, le chantier arrêté durant le confinement.
- une baisse de 60 K€ des revenus des immeubles, les locations de salles étant stoppées pendant plusieurs mois ainsi que les remises gracieuses des loyers aux commerçants.

Côté Dépenses :

Dépenses Fonctionnement	CA 2019	CA 2020
011- Charges Générales	2 833 358,33 €	2 678 900,27 €
012- Charges Personnel	6 154 572,67 €	5 892 431,55 €
014- Atténuations Produits	- €	- €
65- Autres Charges Gestion	1 315 369,49 €	1 411 171,27 €
66- Charges Financières	338 119,74 €	374 160,06 €
67- Charges Exceptionnelles	13 118,65 €	25 021,61 €
68- Dotations Provisions	- €	- €
023- Virement Sect. Invest.	- €	- €
042- Opé. Ordre transf. entre sections	473 228,36 €	646 255,88 €
043- Opé. Ordre intér. section d'explo.		- €
Total Général	11 127 767,24 €	11 027 940,64 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les chapitres de dépenses ci-contre et notamment pour les plus importants d'entre eux par les charges du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures,

les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Sur l'année 2020, impactée par cette pandémie, nous constatons que les dépenses de fonctionnement ont baissé de 230 K€.

Sur les charges à caractère général (chapitre 011) (- 148 K€), cette diminution s'explique par la réduction du nombre de repas de cantine, mais aussi par la baisse de consommation de fluides,

carburants et des dépenses liées aux événements annulés. Toutefois, des actions nouvelles ont été menées :

- Achat et distribution de masques à la population et aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune.
- Dispositif SOS Courses
- Désinfection des bâtiments communaux et des écoles
- Installation de plexiglas dans les bâtiments communaux
- Collecte des cartons des commerçants
- Distribution de consignes d'usage
- Distributeurs de gels dans les bâtiments communaux
- Distribution de masques lors d'événements (ex : Fête de l'eau)

Sur les charges de personnel (chapitre 012) (- 262 K€)

- Heures supplémentaires économisées par l'annulation d'événements (ex : 1er mai, ...)
- Baisse drastique des effectifs pour l'organisation et la gestion des ALSH (petites et grandes vacances)

Le poids du personnel poursuit sa baisse depuis plusieurs années et se fixe. Il représente en 2020, moins de 59 % de nos dépenses de gestion.

Sur les autres charges (chapitre 65) on constate une augmentation de 96 K€ dont 60 K€ pour soutenir le tissu associatif

Sur les charges exceptionnelles (chapitre 67) on observe une progression de 12 K€ dont 6 000 € liées aux écritures comptables des remises gracieuses accordées aux commerçants.

III. La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement est destiné à préparer l'avenir et regroupe l'ensemble des projets portés par l'équipe municipale. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Côté Recettes :

Recettes Investissement	CA 2019	CA 2020
013- Subventions d'investissement	1 183 591,16 €	955 075,89 €
23- Immobilisations en cours	45 515,16 €	- €
16- Emprunts	2 500 000,00 €	100 469,86 €
10- Dotations	478 161,18 €	791 184,39 €
1068- Affectation Résultat	2 257 890,08 €	1 284 522,31 €
138- Autres Subvention d'Investissement	- €	13 386,00 €
165- Dépôts et Cautionnements	1 851,00 €	92,00 €
024- Cessions		- €
021- Virement de la section de fonctionnement		- €
040- Opérations Ordre	473 228,36 €	646 255,88 €
041- Opérations Patrimoniales	- €	801 410,67 €
Reste à réaliser	177 233,75 €	20 000,00 €
Total Général	7 117 470,69 €	4 612 397,00 €

En recettes : trois types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (la taxe d'aménagement par exemple), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (cela correspond aux subventions reçues de l'Etat, de la Région, ou bien encore du Département) et l'emprunt.

On note en 2020 une progression importante du FCTVA (+ 304 K€), mais aussi une sollicitation limitée de l'excédent de fonctionnement. Par ailleurs, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour assurer la prise en charge des dépenses d'investissement.

Côté Dépenses :

Dépenses Investissement	CA 2019	CA 2020
20- Immobilisations Incorporelles	435 530,47 €	228 640,09 €
204- Subventions d'Equipement versées	131 300,00 €	104 776,61 €
21- Immobilisations Corporelles	4 160 486,78 €	1 876 150,52 €
23- Immobilisations en cours	504 785,67 €	637 922,58 €
10- Dotations	- €	14 547,10 €
13- Subventions	- €	273 159,88 €
16- Emprunts et Dettes	912 000,00 €	931 289,46 €
26- Participations	- €	- €
040- Opérations Ordre	- €	- €
041- Opérations Patrimoniales	- €	800 971,15 €
001- Solde d'exécution Reporté	- €	- €
Reste à réaliser	- €	- €
Total Général	6 144 102,92 €	4 867 457,39 €

On retrouve en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les investissements financés en 2020 correspondent aux opérations suivantes :

- Le Watissart, avec la fourniture et la pose de clôtures sur le terrain du mini-golf et la poursuite des travaux de construction d'un espace d'accueil et de restauration,
- Le Centre-ville Pole Gare et le développement de l'Habitat, avec plusieurs démolitions symboliques, l'ancien LIDL sur la place basse, l'Espace Dufosse ou bien encore l'îlot Jaurès, qui laisseront place à de nouvelles constructions comme par exemple la résidence de l'îlot des Anges dont les travaux sont déjà engagés avec le bailleur Promocil. Au titre des actions concrètes plusieurs opérations ont été livrées par le bailleur Partenord : rue de l'Energie, rue Taureau et 2 résidences " Laurent de Médicis " et tout



récemment " Le Clos de Lucé " voir ci-contre avec un total de 54 nouveaux logements.

- Le Centre administratif avec la réalisation des travaux de réaménagement d'une partie du second étage du centre administratif pour y recevoir les équipes du CCAS et de la CPAM,
- L'investissement sur les bâtiments communaux avec l'extension et réaménagement complet de l'école la Bruyère, l'amélioration énergétique de la Médiathèque, le renouvellement d'une partie du mobilier des écoles et la mission d'AMO pour création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et du Restaurant Inclusif ainsi que l'installation de nébuliseurs et de purificateurs d'air dans les bâtiments administratifs et sportifs
- L'aménagement de plusieurs espaces publics avec le parking Ecole Ronsard, la pose de tables de pique-nique rue de la Briqueterie, la pose de barrières forestières rues Gabriel Péri et Presson, le Fonds de concours voiries CAMVS : voirie rues Estiennes d'Orves et Coubertin.



La confirmation de la mise en œuvre concrète de la démarche environnementale avec l'obtention du Label " Cimetière Nature " pour les aménagements réalisés et notamment le nouveau parking, la livraison d'une nouvelle déchetterie rue Maréchal Leclerc et l'installation de 2 bornes de recharge pour véhicule électrique sur le parking situé devant le centre de secours et d'incendie.



En conclusion, la commune a su s'adapter à la crise sanitaire en poursuivant sa gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement tout en proposant des alternatives aux administrés, afin de garantir leur sécurité.

Cette rigueur budgétaire a permis d'amortir, pour partie, les pertes de recettes liées à la crise.

De plus, les efforts de recherche de financements dans tous les projets engagés permettent de poursuivre ses investissements à un rythme soutenu et ce sans recours à l'emprunt.

Cette ligne de conduite insufflée depuis plusieurs années permet de garantir la bonne gestion des deniers publics.



VILLE DE JEUMONT

Centre Administratif Georges Pompidou
BP 701 59 - 59572 Jeumont Cedex

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



www.mairie-jeumont.fr - communication@mairie-jeumont.fr - 03 27 39 50 55

